

L'association L'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles, recherche, pour son service Santé « PoPS » (Point Précarité Sanré), un Chef de service (H/F)

TYPE DE CONTRAT	OU	DATE DE DEBUT	REFERENCE DE L'ANNONCE
CDI - 35 h	Echirolles	15/12/2023	CS2

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 4 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam, Cycles & Go et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE

Le PoPS est un service reconnu pour la qualité de ses actions en faveur d'un meilleur accès à la santé des personnes en situation de précarité. Le service déploie ses activités depuis plus de 25 ans en Isère.

Ses missions sont de :

- Favoriser l'accès à la santé (droits, prévention et soins) des populations en situation de précarité et développer avec elles la promotion de la santé, en partant de leurs besoins et demandes
- Mettre à disposition du public et des professionnels l'information sur l'offre de prévention et de soins
- Développer le travail en réseau à partir des dynamiques locales
- Favoriser l'intégration des personnes Roms, les accompagner dans l'exercice de l'éducation et de la parentalité et l'accès aux droits

Le service s'adresse à toute personne en situation de précarité : jeunes, travailleurs pauvres, personnes d'origine étrangère, personnes en situation de handicap...

Une mission spécifique est dédiée aux familles Roms ressortissantes de l'Union Européenne vivant dans les squats et bidonvilles de l'Agglomération Grenobloise. Une autre mission spécifique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans « en rupture ».

- **Les actions**

- Accompagnement santé individuel.
- Actions collectives d'éducation pour la santé sous forme d'interventions ponctuelles ou de projets à plus long terme.
- Participation à la mobilisation et l'animation de réseaux santé précarité.
- Recherches-actions et enquêtes en santé précarité.
- Développement et création d'outils de prévention adaptés au public en précarité.
- Centre de ressources pour les travailleurs sociaux, professionnels de santé, décideurs, étudiants.

MISSIONS DU CHEF DE SERVICE H/F

Vous coordonnerez les activités du service afin d'assurer l'accompagnement des publics :

- **Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement du service**

- Vous assurerez la mise en œuvre du projet de service et garantissez l'élaboration puis le déploiement concret de projets en cohérence avec les attentes, besoins et choix de parcours/choix de vie des personnes accompagnées.
- Vous gérez et organisez l'ensemble des activités du service avec les moyens financiers, humains et matériels à disposition en lien étroit avec la direction.
- Vous évaluez et mesurez les actions menées par le service.
- Vous élaborez les bilans d'activité du service et identifiez les axes d'évolution.

- **Animer et coordonner l'activité de l'équipe**

- Vous assurerez l'organisation, l'animation et l'encadrement des équipes et êtes un appui technique auprès des professionnels.
- Vous œuvrez pour l'harmonisation et la formalisation des pratiques professionnelles.
- Vous assurez l'animation des réunions d'équipe.
- Vous êtes garant de la cohérence des pratiques des professionnels au sein de l'équipe et auprès des partenaires.
- Vous assurez la régulation de la charge de travail des professionnels.

- **Animer et développer les partenariats**

- Vous développez les synergies partenariales afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.
- Vous animez les groupes de travail et de coordination.
- Vous contribuez aux groupes de travail partenariaux.

- Vous représentez l'association et le service auprès des partenaires.
- **Assurer la gestion administrative**
- Vous participez à l'élaboration et au suivi du budget.
- Vous élaborez les demandes de financement en lien étroit avec les fonctions support et la direction.
- Vous assurez le suivi des tableaux de bord et de l'activité du service.

Les méthodes de travail et le cadre éthique

- Analysez les besoins et « aller là où il y a des manques ».
- Respecter un cadre éthique : une éthique qui met au premier plan la personne, en respectant ses choix, en tenant compte de sa trajectoire de vie et de ses potentialités dans une démarche participative.
- Evaluer systématiquement les actions pour améliorer leur qualité.
- Accompagnement : S'entend tel que décrit dans la « carte de l'accompagnement santé individuel ». Il doit notamment « placer la personne au centre de la démarche » et « se faire en lien avec les professionnels concernés en respectant le droit à la vie privée des personnes, le secret médicale et professionnel ».
- En collectif : les interventions s'appuient sur les compétences et potentiels des personnes, respectant leur intimité. Le référentiel des actions collectives, crée en 2008, sert de cadre de travail.

Ce service comprend deux antennes, l'une sur le Sud et l'autre sur le Nord-Isère.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

- Diplôme Master, CAFERUIS ou AROBASE souhaité et/ou expérience d'encadrement d'équipe,
- Conception et conduite de projets du service,
- Expertise technique,
- Management d'équipe,
- Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire,
- Communication et gestion des partenariats,
- Evaluation et développement de la qualité.

Des déplacements réguliers sont à prévoir sur le département.

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupeementdespossibles.org avant le 25.11.2023 en rappelant la référence de l'annonce.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : Accords CHRS NEXEM
- (ex- SYNEAS, ex- SOP), reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade,
- Statut Cadre,
- 3 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été),
- Prise en charge transports en commun + forfait mobilité durable,
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %,
- Congés enfant(s) malade(s),
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie,
- Aides liées au 1 % logement,
- Plan de formation ambitieux,
- Comité Social et Economique.